

François NEGREL-FILIPPI

Avocat au Barreau de Paris

9-11 Avenue Franklin-Delano.-Roosevelt
75008 Paris – France

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

fnegrel-filippi@cabinet-briard.com



François NEGREL-FILIPPI est docteur en droit, chargé de cours à l'université Paris Est-Créteil et avocat au barreau de Paris depuis 2013. Après avoir travaillé auprès d'avocats à la Cour et d'avocats aux Conseils, il collabore à l'activité du cabinet depuis 2016.

FORMATION

- Master en sciences criminelles et processuelles, Institut de criminologie, Université Paris II Panthéon-Assas
- Master II de Droit pénal et politique criminelle en Europe, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Doctorat d'État en droit, mention très honorable, félicitations du jury et autorisation de publication de sa thèse « *Le dol éventuel : vers la reconnaissance d'une intention atténuée ? L'appréhension de la notion de risque par la sphère pénale* », sous la direction de Madame le Professeur Geneviève Giudicelli-Delage, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Chargé de cours à l'université Paris Est-Créteil en droit pénal et procédure pénale

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit pénal et droit pénal des affaires
- Procédure pénale